

## DOCUMENT A PREPARER EN VUE DE L'AUDIT

**Les documents suivants vous seront demandés par l'auditeur, lors de sa première visite. C'est pourquoi nous vous recommandons de bien vouloir vous assurer qu'ils sont en votre possession.**

### A COMPLETER

**Je m'engage a presenter le jour de l'audit la liste des documents cites ci-dessous.**

Date		Cachet de l'etablissement	
Nom du Signataire			
Qualité du Signataire			

I.1.1	Fiches de références de moins de 2 an avec PV de réception (voir nota en bas de page du modèle). <i>(Modèle fourni par QUALICUISINES, Doc 05 v1 &gt; ci-joint)</i>
I.1.2	Questionnaires concernant le personnel affecté à l'activité QUALICUISINES <i>(Modèle fourni par QUALICUISINES, Doc 08 v1 &gt; ci-joint)</i>
I.1.3	Engagement à respecter les règles de l'art et à informer les clients des normes et règles d'hygiène et de sécurité en vigueur. <i>(Modèle fourni par QUALICUISINES, Doc 09 v1 &gt; ci-joint)</i>
I.1.4	Extrait KBIS de moins de trois mois.
I.1.5	Attestations d'assurance en Responsabilité Civile et en Responsabilité Décennale.
I.1.6	Attestation signifiant que l'entreprise est en règle avec l'administration des impôts.
I.1.7	Attestation signifiant que l'entreprise est en règle avec l'URSSAF.
I.1.8	Attestations demandées aux articles 44 et 46 du Code des Marchés Public. <i>(Modèle fourni par QUALICUISINES, Doc 11 Rev_v1 )</i>
I.1.9	Attestation sur l'honneur établie par l'entreprise par laquelle elle reconnaît avoir déclaré à son assureur ses activités exactes et sincères en vue d'obtenir une police d'assurance décennale. <i>(Modèle fourni par QUALICUISINES, Doc 12 Rev_v1 )</i>
I.1.10	Questionnaire concernant la sous-traitance. <i>(Modèle fourni par QUALICUISINES, Doc 07 Re_v1 &gt; ci-joint)</i>
I.1.11	Pour les installations frigorifiques, joindre l'Attestation de Capacité fluides frigorigènes
I.1.12	Cotations Banque de France de l'entreprise des trois dernières années (joindre justificatifs). Celles-ci resteront confidentielles. <i>Concernant la situation financière des entreprises, le seuil est fixé sur trois ans au seuil suivant : J 4+. (base de référence : 2007) En dessous de ce palier, le dossier de candidature restera à l'appréciation du CSQC.</i>
I.1.13	Le Code de bonne conduite de la filière Cuisine Professionnelle (7 mars 2006) dûment signée. <i>(Modèle fourni par QUALICUISINES, Doc 10 Re_v1 &gt; ci-joint)</i>
	Lettre d'accompagnement de ces différents documents sur papier à en-tête de l'entreprise avec énumération des pièces jointes.